

## Sénateur Serge Joyal, parrain du monument Senator Serge Joyal, godfather of the monument

Discours prononcé lors de l'Inauguration du Monument « AMICITIA »

Ottawa, le 16 octobre 2022

Monsieur l'Ambassadeur,

Madame la ministre,

Cher(e)s collègues parlementaires,

Distingué(e)s invité(e)s,

Le nom donné à ce monument « AMICITIA », est un mot latin : il signifie « AMITIÉ ». Pour en comprendre le sens et la portée, j'ai cru opportun de relire un court ouvrage par un sénateur de l'Antiquité, Cicéron (un romain dont on traduisait les discours au collège à mon époque) rédigé en l'an 43 avant J. C., et intitulé « De Amicitia » - « De l'Amitié ».

Cicéron écrivait ainsi : « Si l'amitié naissait de l'intérêt, elle se dissoudrait au gré des intérêts changeants. La nature, quant à elle, est immuable, et les vraies amitiés sont indéfectibles ».

Ce qui rapproche de façon pérenne dans un lien d'amitié, nos deux pays --- aussi différents que peuvent être la France et le Canada ---, ce sont en fait les valeurs de civilisation qui constituent le socle de leurs relations réciproques, à savoir : une même conception philosophique des droits et des libertés de la personne, un humanisme fondé sur les vertus de la connaissance et de la science, une égalité réelle des hommes et des femmes, une dignité d'être sans distinction de race, d'origine ou d'orientation sexuelle, une conception de l'État qui a comme responsabilité première d'assurer un minimum de ressources et de services à chacun(e), en travail, en santé, en éducation, et qui est appelé à soutenir la recherche, la création et la diffusion des œuvres de culture; enfin un État qui promeut la règle de droit dans le règlement des conflits, autant à l'intérieur qu'à l'International.

Voilà, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la ministre, les valeurs qui nous lient durablement.

La France et le Canada se retrouvent également côte à côte dans les grands organismes internationaux de régulation que sont le G7; le G20; l'OTAN; l'ONU et ses agences; l'OIF et nombre d'autres où ils sont appelés à collaborer étroitement pour ouvrir des avenues favorables à la solution des conflits, et participer en commun aux initiatives de développement et de paix.

Nos deux pays partagent ainsi un socle de valeurs fortes qui sont les assises de notre liberté commune.

Ils sont appelés à se concerter constamment pour faire face aux défis mondiaux que sont les crises financière, climatique, sanitaire et les crises politiques qui mettent en péril les équilibres régionaux et la paix dans le monde. Des affinités personnelles se développent entre nos dirigeants aux plus hauts niveaux et une confiance s'établit et se maintient grâce à cette connivence d'instinct qui les rapproche spontanément lorsqu'une crise inattendue survient, et que l'un, et l'autre, peut être de quelque secours à son partenaire.

Si c'est vrai que les États n'ont pas de sentiments, mais que des intérêts, doit-on pour autant se cantonner dans une idéologie mercantile voire ethnocentrique où seul le profit ou l'intérêt immédiat dicte la conduite, ou peut-on plutôt se convaincre que deux pays comme la France et le Canada, dont le premier a littéralement donné naissance à l'autre, peuvent entretenir des relations fondées sur la confiance, le respect des différences et de leur histoire particulière, l'appréciation de leurs qualités réciproques et de leur personnalité distincte, qui sont en fait les prérequis d'une amitié durable. Il y a entre états souverains, des manières de faire qui peuvent-être influencées, voire portées par la confiance séculaire qu'ils peuvent entretenir et cultiver. L'amitié entre deux états a aussi des exigences qui trouvent leur racine dans une certaine éthique des rapports de confiance, de la parole donnée, des engagements pris et du respect dû à leur autonomie réciproque et à leur indépendance.

Nous voyons dans ce monument « AMICITIA », élevé sur une terre occupée depuis des millénaires par des nations autochtones, un hommage au temps long de l'histoire vécu entre la France et le Canada dont les relations ont atteint un niveau de maturité pérenne.

Si ce monument à l'Amitié franco-canadienne pouvait rappeler aux dirigeants qui nous suivront dans la gouverne de nos pays respectifs, les valeurs que nous cultivons en commun et qui peuvent inspirer des gestes de soutien spontanés dans les moments plus sombres de leur vie, il aura atteint l'un de ses objectifs premiers. Mais, ce monument témoignera aussi pour toujours des sacrifices réciproques consentis par les générations antérieures de canadiens et de français inhumés sur les champs de batailles meurtriers de la Somme en 14-18, puis sur les plages sanglantes de Normandie en 42, et pour reconnaître aux yeux de tous la relation unique France-Canada, comme une véritable valeur de civilisation, garante de notre liberté.

Monsieur l'Ambassadeur, Madame la ministre, au moment où l'Europe est confronté à nouveau à une guerre impitoyable en Ukraine, plus que jamais la France et le Canada doivent porter bien haut des valeurs de liberté, symbolisées sur ce Monument par la flamme de la paix qui triomphe de l'adversité.

L'Hon. Serge Joyal, c.p.